

TRAITEMENT ANTI-INFECTUEUX

(Diplôme d'Université d')

ANNEE 2019 - 2020

- **Objectifs** : Connaissances approfondies de l'antibiothérapie : rappels microbiologiques et pharmacocinétiques, analyse approfondie des différentes familles d'antibiotiques. Principes de l'antibiothérapie des principales infections, notamment hospitalières. Antibioprophylaxie médicale et surtout chirurgicale. Diplôme anciennement intitulé Antibiothérapie.

- **Durée** : 1 an **Nombre de places** : 5 (minimum)

- **Droits à payer** :

➤ **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1^{er} DU (si plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : **593€** → droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (350 €)

Année mémoire : **354€** → droits administratifs (170 €) + droits pédagogiques (184 €)

➤ **Si inscription seconde : comme 2^{ème} ou énième DU (car plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : **509€** → droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (350 €)

Année mémoire : **297€** → droits administratifs réduits (113 €) + droits pédagogiques (184 €)

- **Enseignant responsable** :

Professeur Yves HANSMANN

Service de Médecine Interne et des Maladies Tropicales et Infectieuses

NOUVEL HOPITAL CIVIL / NHC

1, place de l'Hôpital - BP N°426 - 67091 Strasbourg Cedex

☎ 03 69 55 05 45 Mèl : Yves.Hansmann@chru-strasbourg.fr

Secrétariat : **Mme Marie-Paule NONNENMACHER** Mèl : marie-paule.nonnenmacher@chru-strasbourg.fr

- **Public concerné** :

- Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre.

- Les étrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant).

- Les titulaires du diplôme d'Etat en Pharmacie ou de Docteur en Pharmacie et les étrangers pourvus d'un diplôme de Pharmacien permettant d'exercer la pharmacie dans leur pays d'origine.

- Les internes en Pharmacie.

- Les internes toutes options y compris Médecine Générale.

- **Cours et programme** :

L'enseignement est sous la forme de 6 sessions de 2 jours

De 8h30 à 18 h les :

- Jeudi 28 et vendredi 29 novembre 2019
- Jeudi 19 et vendredi 20 décembre 2019
- Jeudi 23 et vendredi 24 janvier 2020
- Jeudi 27 février et vendredi 28 février 2020
- Jeudi 26 mars et vendredi 27 mars 2020
- Jeudi 23 et vendredi 24 avril 2020

- **Examens** :

L'examen écrit est composé de 7 questions (3 notées sur 20 et 4 notées sur 10) dont le total est calculé sur 100. Une moyenne de 50/100 est requise pour l'admissibilité.

Mémoire : Le mémoire est à fournir au Directeur d'enseignement au plus tard le 31 décembre de l'année civile en 2 exemplaires.